



A Caen, le 14 décembre 2015

Aux adhérents des séances Aquagym
Horaires du midi

Objet : retour des activités au stade nautique

Madame, Monsieur,

Avec la fin de la seconde phase des travaux au stade nautique Eugène Maës, nous bénéficierons d'un bassin supplémentaire **dès le 4 janvier 2016**.

Dans ce cadre, la convention passée entre Caen la mer et le SUAPS pour l'utilisation du petit bain de la piscine de l'Université par l'E.N.Caen prend fin au 18 décembre 2015.

Comme annoncé lors de l'AG extraordinaire en mai 2015, l'E.N.Caen ne bénéficiera plus de créneaux sur le temps du midi pour son activité aquagym.

Vous avez adhéré à l'E.N.Caen en septembre dernier pour une saison complète. Afin de vous assurer une continuité de votre activité jusqu'à la fin juin, vous aurez accès, dès le 4 janvier, sans coûts supplémentaires*, aux séances animées par les éducateurs de Caen la mer aux jours et horaires suivants :

Lundi – 13h00

Jeudi – 12h15

Vendredi – 13h00

* Seul l'achat d'un badge magnétique à 5.10 € sera obligatoire (comme pour tous les adhérents). Ce badge est à acheter auprès des caisses de Caen la mer dès maintenant ou lors de votre première séance. Vous pouvez vous présenter directement aux caisses en mentionnant votre nom, prénom et activité. En cas de difficulté, renseignez-vous auprès de l'accueil du club (1^{er} étage du stade nautique).

Pour stationner votre véhicule au stade nautique vous disposez :

- du parking de l'Hippodrome (gratuit lorsqu'il n'y a pas de course hippique)
- du parking de la piscine gratuit entre 12h30 et 14h00 puis après 18h30
- du parking relais du parc des expositions (navette gratuite entre 9h30 et 19h30)

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Philippe THIEUW
Président

Information

*Vous recevrez par mail dans les prochains jours la convocation à
l'Assemblée Générale du 15 janvier 2016 – 18h30 – au lycée Jean ROSTAND*